

Jeunesse & **ENTREPRISES**

Le journal de l'Association Jeunesse et Entreprises

DOSSIER CHALLENGES



LES JEUNES, AMBASSADEURS DES ENTREPRISES

GRAND ANGLE p.8

■ Inauguration des
"Chantiers-Écoles"
du Domaine de
Chantilly

RÉSEAU p.18

Club AJE Aquitaine :
« Les jeunes sont
le relais de notre
savoir-faire »

ÉVÉNEMENTS p.3

■ Appel AJE en faveur
de l'emploi des jeunes
■ Colloque national AJE
le 8 octobre à La Villette



Numéro 47 • 3^e trimestre 2009 - ISSN 1769 - 4698

www.jeunesse-entreprises.com

« NOTRE APPEL NATIONAL DU 16 AVRIL POUR L'EMPLOI DES JEUNES »

Nos lecteurs trouveront ci-contre le manifeste que Jeunesse et Entreprises a lancé le 16 avril dernier auprès des employeurs français pour les inciter à une action exceptionnelle en faveur des jeunes.

La gravité du ton de cet appel pourrait faire croire à certains qu'AJE a perdu son optimisme et son enthousiasme légendaires en direction des jeunes qui restent au centre même de ses préoccupations.

Il n'en est rien. Nous restons confiants dans la responsabilité croissante des entreprises car elles savent, mieux que personne, que la formation, puis l'engagement des jeunes, sont un investissement immatériel de premier rang avec, il est vrai, un retour à durée variable suivant leur niveau, leurs compétences et les besoins instantanés de l'entreprise. Or, nul mieux que les chefs d'entreprise ne comprennent la nature et le maniement des investissements, ces dépenses qui coûtent avant de rapporter. Encore faut-il qu'ils soient convaincus que ce retour est certain, même s'il est lointain.

La reprise économique viendra un jour. Des signes encourageants apparaissent déjà et il est probable que nous connaîtrons une reprise avec la courbe en racine carrée : après la descente verticale, une petite remontée pour re-stockage, inévitable après un déstockage excessif qui freine aujourd'hui l'économie courante, et enfin un plateau dont nous ne connaissons pas la longueur. Et puis, ce sera, nous l'espérons, la reprise basée sur la confiance retrouvée, cette confiance dont Hervé Sérieyx explique le rôle essentiel dans toute activité économique, depuis les premiers échanges commerciaux, bien avant les Phéniciens.

Lorsque nous affirmons que le chômage actuel des jeunes est une bombe déjà allumée, mais dont on ne connaît pas la longueur de la mèche, nous ne cherchons à terroriser personne, mais nous voulons sensibiliser nos compatriotes à la situation explosive de la rentrée de septembre, si nos jeunes sont massivement sans emploi à leur sortie du système scolaire ou universitaire.

Quelques jours après notre appel, le Gouvernement a publié des mesures financières d'exception pour l'engagement de jeunes en « stages qualifiants » de différentes formes qui doivent être incitatives pour les employeurs (voir page 4).

C'est l'espoir de Jeunesse et Entreprises et l'espoir de nos jeunes, et notre colloque annuel du 8 octobre à la Cité des Sciences et de l'Industrie sur le thème « Innovation et Emploi » confirmera, nous l'espérons, les résultats de nos actions.

Yvon GATTAZ

DÉCORATION

Le Président de la République, sur sa réserve personnelle, vient de nommer notre Déléguée Générale, Sabine de Beaulieu, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite compte tenu du rôle dynamique et efficace qu'elle joue à la tête de notre Association. Les membres, le personnel, les clubs, les experts et les nombreux partenaires et sympathisants d'AJE s'unissent pour lui adresser leurs chaleureuses félicitations pour cette prestigieuse distinction si bien méritée.

Yvon GATTAZ



SOMMAIRE

ÉVÈNEMENT

- L'appel lancé par AJE pour l'emploi des jeunes p.3
- Annonce du colloque national AJE 2009 p.3
- Les mesures gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes p.4

GRAND ANGLE

- Conférence Création d'entreprise : « une opportunité pour les jeunes » p.5
- Rencontre jeunes-DRH : « L'innovation, un atout pour l'entreprise » p.6
- Opération « Chantiers-École » à Chantilly p.8



DOSSIER

Les Challenges Jeunesse et Entreprises 2009 :

les jeunes sont les ambassadeurs des entreprises p.10

RÉSEAU

- Club AJE Aquitaine : « les jeunes sont le relais de notre savoir faire » p.18

ANALYSES

- Enquête qualitative CAJ 40 en 2008 p.20



Le Journal de l'Association **JEUNESSE & ENTREPRISES**

4, rue Léo-Delibes, 75116 PARIS / Tél. : 01 47 55 08 40 / Fax : 01 47 55 64 11 / aje@jeunesse-entreprises.com

Comité de rédaction : Sabine de BEAULIEU, Alexia DUCROT, Marcel SZWARC, Danielle JACQUES.

Directeur de la publication : Yvon GATTAZ • Coordination : Charlotte CLOG • Conception et réalisation : PC PRESSE • Imprimeur : Maury Imprimeur

Appel du 16 avril 2009

JEUNESSE ET ENTREPRISES LANCE UN APPEL NATIONAL AUX CHEFS D'ENTREPRISE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

En avril dernier, le Président Yvon Gattaz a lancé un appel national en faveur de l'emploi des jeunes. Destiné aux chefs d'entreprise, celui-ci a été largement repris dans la presse et continue de faire l'objet d'une vaste campagne de sensibilisation menée par Jeunesse et Entreprises.

La crise actuelle est profonde. Toutes les entreprises sont frappées. Beaucoup d'entre elles ont des difficultés graves. Elles font des efforts admirables pour sortir en bon état de cette épreuve.

Si les engagements économiques de nos entreprises sont reconnus par tous, il est nécessaire, nous semble-t-il, de montrer aussi notre solidarité sociale et l'attachement que nous avons pour tous nos salariés sans lesquels nos entreprises n'existeraient pas. Or, dans le chômage grave qui croît inexorablement, le plus inquiétant est le chômage des jeunes qui augmente plus rapidement encore et qui risque d'atteindre dans quelques mois le seuil d'explosion spontanée.

Dans une telle urgence, la solidarité nationale des entreprises peut et doit se manifester de façon exceptionnelle. Les membres de Jeunesse et Entreprises demandent à leurs confrères, chefs d'entreprises de toutes tailles, de toutes branches et de toutes régions, de prendre l'engagement de recruter des jeunes au tout début de leur vie professionnelle, pour une période de six mois au minimum, ce qui leur permettra d'acquérir une qualification indispensable pour la sortie de crise.

Nos entreprises savent qu'elles doivent continuer à investir dans la formation des jeunes dont elles auront besoin dans l'avenir. Pour que nos efforts soient répartis en fonction de la taille des entreprises et ne soient pas effectués uniquement par les petites entreprises, nous demandons que chaque entreprise embauche, pour un stage qualifiant, au moins un jeune par tranche de cent salariés. Cette expérience peut être effectuée à tous les niveaux suivant les besoins, les qualifications et les possibilités de chaque entreprise. Outre cet engagement, nous demandons aux entreprises de continuer à accueillir des jeunes en stage universitaire quand celui-ci est obligatoire pour l'obtention de leur diplôme.

Par ailleurs, ces stages qualifiants présenteront l'avantage de faire connaître et apprécier des métiers disponibles à des jeunes qui les refusent car ils les connaissent mal. Or, ces emplois disponibles dans différentes branches sont plus nombreux qu'on ne le croit.

Le rôle de Jeunesse et Entreprises a toujours été d'apporter l'espoir aux jeunes, quelles que soient les difficultés du moment, et de les soutenir dans leur désir louable d'inser-

tion professionnelle ultérieure. Le Gouvernement prépare des mesures exceptionnelles d'appui à l'emploi des jeunes qui favoriseront l'engagement des entreprises.

Ces efforts conjugués pour une cause nationale permettront, nous en sommes sûrs, d'atténuer cette crise meurtrière pour l'emploi des jeunes, diplômés ou non, et de favoriser leur insertion professionnelle. En effet, ces jeunes sont l'avenir de nos entreprises et aussi celui de la France. Nous faisons appel à la solidarité des entreprises françaises et à la responsabilité de nos confrères chefs d'entreprises, et nous sommes persuadés de leur engagement exceptionnel qu'il faudra saluer. ■

Les entreprises membres de Jeunesse et Entreprises

- Pour soutenir cette campagne et en savoir plus consultez le site AJE : www.jeunesse-entreprises.com

INVITATION COLLOQUE NATIONAL AJE 2009

« L'innovation, pour l'emploi des jeunes »

le jeudi 8 octobre 2009
de 16h à 19h

À LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE
DE LA VILLETTE

Afin de donner de nouvelles pistes d'actions pour faciliter la relance de l'emploi des jeunes l'Association Jeunesse et Entreprises invite les entreprises, étudiants et enseignants à participer à cet événement d'envergure nationale. Celui-ci va permettre de sensibiliser tous les acteurs de la relation éducation-entreprise à l'importance du sujet « des jeunes et de l'innovation » en lien avec l'emploi des jeunes.

Le colloque sera ouvert par **Yvon Gattaz**, Président de l'Association Jeunesse et Entreprises et par **Axel Kahn**, Président de l'Université Paris Descartes et présidé par **Christine Lagarde**, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

LES PRINCIPALES MESURES GOUVERNEMENTALES DU 24 AVRIL 2009 POUR L'EMPLOI DES JEUNES

L'objectif de ce nouveau plan d'urgence est de faciliter la formation ou l'embauche de 700 000 jeunes d'ici À la mi-2010

Le plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes que Le Président Nicolas Sarkozy a dévoilé, vendredi 24 avril, vise à développer l'apprentissage et à aider les jeunes à s'insérer durablement dans la vie active.

Voici les principaux points du plan d'urgence (source : le Figaro - Économie – par Marc Landré) :

320 000 contrats d'apprentissage en un an

Les entreprises, quelle que soit leur taille, qui recruteront un jeune en apprentissage avant le 30 juin 2010 seront exemptées de toute charge pour un an. Celles de moins de 50 salariés qui procéderont à une embauche supplémentaire recevront une prime de 1 800 euros.

Un programme intitulé « pas d'apprenti sans employeur » va être mis en place pour proposer aux jeunes apprentis qui ont rompu leur contrat de retrouver un nouveau patron.

Une campagne nationale d'information sur l'apprentissage et de mobilisation de tous les acteurs va être également lancée.

170 000 contrats de professionnalisation en un an

Les entreprises qui embaucheront un jeune de moins de 26 ans en « contrat pro » bénéficieront d'une aide de 1 000 euros, et de 2 000 si le jeune n'a pas le niveau bac. Pôle Emploi devra notamment placer 25 000 jeunes en contrat de professionnalisation et nommera 400 référents dans toute la France pour faire la promotion de l'alternance.

Une mission Proglío

Henri Proglío, le P-DG de Veolia Environnement, qui recrute 900 jeunes en alternance par an, est chargé d'une « mission de promotion et de développement » de l'alternance.

Forte de son engagement au service de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes, l'Association Jeunesse et Entreprises entend poursuivre ses efforts pour faciliter la mise en place de ces dispositifs et appuyer les mesures gouvernementales en coopération avec le secrétariat d'État à l'Emploi de Laurent Wauquiez et le Haut-commissariat à la Jeunesse de Martin Hirsch.

Une réflexion concertée des entreprises AJE et notamment du Club de DRH ainsi que de son réseau de Clubs

ce. Son rôle ? Inciter les entreprises à signer une charte d'apprentissage contenant des objectifs d'embauche.

50 000 contrats accompagnement formation en 2009

Ce nouveau dispositif s'adresse aux jeunes non qualifiés, en rupture de dispositif, ou diplômés et ne pouvant pas bénéficier d'un contrat en alternance classique. Il contiendra des actions de formation qualifiantes et rémunérées sur des métiers porteurs (développement durable...).

50 000 embauches de stagiaires

Les stages de plus de deux mois seront rémunérés 400 euros par mois (seuls ceux de plus de trois mois l'étaient jusqu'à présent). Les entreprises recrutant en CDI avant fin septembre un de leurs stagiaires toucheront un chèque de l'État de 3 000 euros (moitié à l'embauche, moitié au bout de six mois).

50 000 contrats initiative emploi de plus

Le gouvernement financera 50 000 contrats supplémentaires (CDI ou CDD de 2 ans, pour les jeunes éloignés de l'emploi) en entreprise au second semestre. Soit le double du nombre prévu.

30 000 contrats passerelle sur un an

Destiné surtout aux collectivités locales, l'objectif est d'affecter 50 000 contrats d'accompagnement dans l'emploi (financés à 90 % pendant un an par l'État) à des jeunes mais dans des fonctions aux « compétences transférables » (communication, gestion du patrimoine, petite enfance, informatique...) dans le privé. Pôle Emploi sera chargé de proposer à leurs bénéficiaires des emplois en entreprise ou des formations qualifiantes. ■

AJE, est en cours pour revisiter la politique jeunes des années à venir.

Toutes les entreprises prêtes à s'investir sont appelées à apporter leur témoignage et leur soutien à AJE dans cette campagne en faveur de l'emploi des jeunes.

Sabine de Beaulieu,

Déléguée générale de l'association. Tél. : 01 47 55 08 40

sabine.de.beaulieu@jeunesse-entreprises.com

DE LA VOLONTÉ À L'IMAGINATION CRÉATRICE

Les deux conférences « Création d'une entreprise de croissance à partir de zéro » des 23 avril à l'UTC de Compiègne et 30 avril à l'Université de Versailles – Saint-Quentin en Yvelines, ont été l'occasion pour les étudiants de rencontrer le Président Yvon Gattaz, entouré de jeunes créateurs d'entreprises innovantes et sources d'emploi, sélectionnés pour leurs parcours exemplaires.

23 avril – UTC de Compiègne

« N'ATTENDEZ PAS POUR CRÉER VOTRE ENTREPRISE ! »

« **J**e préfère la folie de la passion à la sagesse de l'indifférence ». Cette phrase d'Anatole France a été citée par le Président Yvon Gattaz lors de sa conférence à l'Université de Technologie de Compiègne, dont le sujet s'inscrit parfaitement dans la mouvance de ce Pôle technologique qui a mis en place la Fondation UTC pour l'innovation, véritable source de créations d'entreprises innovantes.

En présence de Ronan Stéphan, Président de l'Université et de Jean-Philippe Cambresy, Co-Président du Club AJE Sud-Oise. Il était accompagné de jeunes créateurs qui ont chacun apporté le témoignage de leur expérience et ont répondu aux questions des jeunes : Odile Gonzalez de Peredo, Asap l'Expertise Achats (accompagnement à la maîtrise des achats) ; Nassim Khider, Bio2M

(mesure et analyse du muscle squelettique) et Stéphane Palluel, Fusiotech (industrie chimique et du parfum).

Du côté des étudiants, le relais était assuré par l'association Club Entrepreneurs Étudiants, visant à encourager et guider les étudiants pour monter leurs projets.

Carl Schramm, P-DG de la fondation Kauffman, explique qu'après les femmes et le micro-crédit, les jeunes pourraient bien représenter la troisième vague de sources d'entrepreneuriat. Yvon Gattaz nous dit catégoriquement que « l'expérience ne sert à rien ! (...) D'autres l'ont autour de nous et peuvent nous la transmettre. De toute façon, « plus on avance, plus on découvre ce qu'il y a à faire ».

Ce qu'il faut, c'est y croire jusqu'au bout. ■

www.cceutc.fr

5
20

30 avril - Université de Versailles – Saint-Quentin en Yvelines

« TRANSMETTRE LA FLAMME »

Gâce à un partenariat étroit entre AJE et le Rectorat de Versailles, cette conférence a suscité l'enthousiasme. Alain Boissinot a souligné l'indispensable coopération entre le milieu éducatif et celui de l'entreprise pour accompagner les étudiants dans des voies d'avenir et susciter des vocations. Quelque 200 étudiants ont questionné cinq créateurs d'entreprise, partis de zéro, entourant le Président Gattaz : Chantal Renaud, Tortue Concept (diagnostics et solutions domestiques pour le maintien des seniors à domicile) ; Slimane Bensala et Ouissam Mazhoud, Benmaz (vente en ligne de T-shirts) ; Franck Deguil, Adapt Propreté (nettoyage industriel) ; et Thierry Lecot (marketing téléphonique).

La crise change-t-elle la façon de créer une entreprise ?

Yvon Gattaz : « C'est le moment où jamais de se lancer. Grâce au nouveau statut d'auto-entrepreneur, 100 000 entreprises ont été créées en trois mois, ce qui diminue le nombre de chômeurs et induit de l'embauche potentielle. »

Comment avez-vous choisi les associés et les designers ?

Slimane Bensala et Ouissam Mazhoud : « Il faut savoir s'entourer d'associés dont les qualités sont complémentaires : le chef d'entreprise s'apparente à un chef d'orchestre. »

Laurent Benveniste : « En France, un emploi sur deux est généré par la création d'entreprise. »

Yvon Gattaz rappelle finalement tous les hésitants à l'ordre en citant Chamfort : « *Si les raisonnables ont duré, les enthousiastes, eux, ont vécu.* » ■

LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET L'ÉDUCATION NATIONALE

Pensez-vous que l'on peut enseigner l'entrepreneuriat au sein de l'Éducation nationale et comment s'y prendre ?

Yvon Gattaz : « Non, la seule façon de favoriser la création d'entreprise en France, c'est la vertu de l'exemplarité et le fait de susciter de l'espoir. »

Alain Boissinot, recteur de l'académie de Versailles : « Le sujet n'est pas d'enseigner l'esprit d'entreprise mais de développer la tournure d'esprit propice à la création d'entreprise. »

Chantal Renaud, issue de la promotion 2009 d'essaimage d'EDF : « La vraie vie est auprès des entrepreneurs, avec leurs bonheurs et leurs doutes. Se rapprocher des créateurs est très positif, il faut vraiment les rencontrer. »

À titre expérimental, elle a parrainé trois étudiants de Dauphine pendant trois mois. Une étudiante en master 2 entrepreneuriat, Bertille Kohler, nous a fait part de son expérience auprès de la créatrice. « C'est une chance d'avoir pu travailler sur un business plan avec un entrepreneur dans le cadre de mon cursus universitaire. Le stage de fin d'études de six mois m'apparaît comme une initiative très intéressante. »

Rencontre-débat entre Jeunes et DRH, le 26 mars 2009

ÊTRE INNOVANT DANS L'ENTREPRISE EST UN BON ATOUT

Jeunesse et Entreprises réunit depuis six ans un panel de jeunes, composé de lycéens et étudiants de niveau BEP à bac +4, provenant d'une dizaine d'établissements franciliens (CFA, lycées d'enseignement général, technique ou professionnel, écoles de commerce et d'ingénieurs...). Afin de mieux connaître leur vision et leurs attentes vis-à-vis de l'entreprise et de leur future vie professionnelle, Jeunesse et Entreprises leur donne régulièrement la parole sur des sujets d'actualité.

Cette année, le panel s'est réuni autour des sujets suivants : « L'économie, c'est quoi pour vous ? » et « Les jeunes et l'innovation : nouvelles idées, nouveaux métiers et création d'entreprises ».

Afin de valoriser l'expression des jeunes du panel et de permettre aux entreprises d'échanger directement avec eux, la rencontre-débat « Panel Jeunes » – DRH s'est déroulée le 26 mars sur le sujet : « Économie à l'école et Innovation en entreprises ; de la théorie à la pratique pour les jeunes. »

Après avoir été accueillis par Yvon Gattaz, Président-fondateur de Jeunesse et Entreprises et par le Directeur général de Pernod-Ricard, Pierre Pringuet, les étudiants ont pu poser leurs questions aux DRH présents, au cours du débat animé par Sabine de Beaulieu, Déléguée générale d'AJE :

- Laurence Breton-Kueny – DRH d'AFNOR Groupe
- Alain Mauriès – Vice-président Employee Relations Europe de Coca-Cola Entreprise
- Jean-Georges Raynaud – DRH de Pernod-Ricard Holding

Est ce que l'apprentissage de l'économie au lycée vous semble importante et adaptée ?

Marie – Élève de 1^{er} ES au lycée Sainte-Thérèse de Quimper : « La formation en économie est indispensable pour comprendre comment fonctionne une entreprise. Mais je trouve que l'apprentissage de l'économie n'est pas assez détaillé. »

Jean-Pierre Guern – Professeur d'économie au lycée Sainte-Thérèse de Quimper : « Ceux qui choisissent l'option en seconde ont tout un trimestre sur la connaissance de l'entreprise, avec une approche très directe et une visite d'entreprise. Pour les classes de 1^{re} et de Terminale, c'est différent. L'apprentissage de

l'économie est très conceptualisé, et l'on y enseigne les grandes théories. Les élèves se préparent à un bac général, il n'y a pas une ouverture directe sur l'entreprise, comme celle qui est pratiquée dans les filières tertiaires. Nous avons un référentiel, mais ensuite nous disposons d'une certaine liberté dans le programme. Nous étudions le budget, la Bourse... et tentons au maximum d'orienter l'apprentissage de l'économie en direction du monde de l'entreprise. »

Benoît - Étudiant à l'ESTP : « Du point de vue du DRH, les élèves qui reçoivent une formation primaire et théorique en économie, sont-ils suffisamment formés ou ont-ils des lacunes sur le monde de l'entreprise ? »

Jean-Georges Raynaud – DRH de Pernod-Ricard Holding : « 40 % de nos fonctions sont industrielles. En effet, des notions sur l'économie de l'entreprise, son fonctionnement, et ses contraintes... peuvent manquer à certains profils. Dans notre société, nous organisons des formations croisées afin de décloisonner les compétences. Des employés du marketing reçoivent des formations en finance, et inversement. Tous nos salariés travaillent ensemble dans un même but, il est important que chacun puisse comprendre pourquoi et comment il est utile à la société. »

Un élève de 1^{er} ES : « Pensez-vous que l'acquisition des connaissances en économie intervienne trop tard ? »

Laurence Breton-Kueny – DRH d'AFNOR Groupe : « Il faut être bien conscient que chacun est acteur de sa vie professionnelle, ce qui signifie qu'il faut être à l'écoute des opportunités de l'entreprise et savoir les saisir. La formation en économie est indispensable pour comprendre le fonctionnement d'une entreprise, il en va de votre bonne intégration dans cette dernière. Du technicien au chef de projet, chacun aura à une période de sa carrière professionnelle à gérer un aspect financier, comme un budget par exemple. Il faut s'avoir que de nombreuses formations sont

proposées en entreprise, et que peu de salariés en profitent. Il n'y a pas que l'école qui permet d'apprendre, c'est tout au long de sa vie que l'on se forme. On peut soit rester attentiste, soit décider de s'informer, par la presse, Internet, les parents... »

Joris – Élève au Lycée Le Rebours : « Nous apprenons la théorie en classe, mais nous sommes éloignés de la pratique. Pour y remédier, ne faudrait-il pas favoriser l'apprentissage et l'alternance ? »

Alain Mauriès - VP Employee Relations Europe de Coca-Cola Entreprise : « Je suis un fervent promoteur de l'apprentissage tout en poursuivant ses études. Cela permet de créer un lien fort entre l'Éducation nationale et l'entreprise, pour aborder l'avenir des jeunes. »

Jean-Georges Raynaud – DRH de Pernod-Ricard Holding : « Il apparaît souvent que le plus difficile pour l'entreprise est de recruter des jeunes diplômés, leurs compétences ne sont pas simples à évaluer. Il s'agit donc de favoriser les stages ou l'apprentissage de six mois au moins pour confirmer les acquis et développer un savoir-faire propre au poste. »

Les jeunes ont-ils une culture de l'innovation et l'innovation passe-t-elle par une remise en cause permanente des acquis ?

Laurence Breton-Kueny – DRH d'AFNOR Groupe : « Tout dépend du poste occupé, nous recherchons des personnes créatives, capables de mettre en œuvre des actions innovantes. Le salarié doit être en mesure de remettre en cause ce qu'il a appris à l'école et le fonctionnement établi pour pouvoir innover. Dans l'entreprise, on a l'opportunité d'apprendre tous les jours : les salariés ne sont pas dans un « carcan », le rapport entreprise-salarié doit être sur un mode « gagnant-gagnant ». Pour résumer, il faut apprendre les théories pour mieux les dépasser ensuite. Ce sont parfois les projets les plus fous qui débouchent sur un produit ! »

Bruno – Élève de Terminale au Lycée Notre-Dame du Grandchamp : « Est-ce que vous voyez la R&D comme un facteur de croissance pour l'entreprise, et est-ce que le budget qui y est dédié va augmenter, alors qu'en France il est plutôt bas ? »

Jean-Georges Raynaud – DRH de Pernod-Ricard Holding : « Il faudrait collecter les chiffres de toutes les filiales pour avoir une vision globale au niveau du Groupe. En tout cas, l'innovation passe aussi par une remise en cause permanente des acquis et par des changements dans notre quotidien. Très prochainement, nous allons

informatiser la sauvegarde de nos bulletins de salaire, cela paraît anodin mais c'est déjà une action innovante. L'innovation doit être également présente dans les métiers dits « traditionnels ». Si l'on ne change jamais nos méthodes de travail, on est dépassé par la concurrence. »

Questions de l'assemblée : « Que répondre face à la crise très médiatisée ? Selon vous, l'innovation est-elle créatrice ou destructrice d'emploi ? »

Alain Mauriès - VP Employee Relations Europe de Coca-Cola Entreprise : « Pour évoluer, nous devons trouver en permanence de nouveaux produits et pour cela explorer de nouveaux segments : eau, energy drink... Cet aspect de l'innovation « produit » va générer des emplois et de la croissance pour la société. Mais l'innovation peut parfois revêtir un aspect « destructeur », par exemple avec la modernisation des lignes d'embouteillage qui peut générer des pertes d'emplois.

En fait ce sont davantage les compétences qui changent : d'un côté on crée des emplois et de l'autre on en supprime. Les profils d'emplois se déplacent vers des métiers plus intéressants et vers des conditions de travail moins difficiles. Au final, l'important est que le solde d'emplois reste positif. Enfin, l'innovation peut se trouver aussi dans les processus, le management, l'organisation... »

Maurice Bruni – Délégué général du Club AJE Seine Saint-Denis : « Dans le cas de la société Eurocopter par exemple, l'entreprise a évolué avec son milieu, l'innovation n'a pas détruit des emplois, car ils ont été reportés vers d'autres compétences plus utiles. »

Pierre de Poncins – Vice-Président du Club AJE Seine Saint-Denis : « Vous, les jeunes, il faut que vous preniez votre avenir en main. Vous devez développer une culture et une connaissance pointue de l'économie et de l'entreprise. De nombreux moyens sont à votre disposition : lisez les journaux, Internet, allez dans les salons vous renseigner sur les secteurs qui vous intéressent... »

C'est ce bagage culturel personnel qui fera la différence avec un autre candidat ! Soyez acteur de votre avenir et de votre carrière professionnelle. »

Conclusion d'Yvon Gattaz, Président-fondateur d'AJE

« C'est la destruction créatrice qui permet l'évolution en entreprise. Vous les jeunes, il faut que vous alliez de l'avant. Innovez, accomplissez des projets inédits ! Ce sont souvent eux qui réussissent le mieux. Il faut être non-conformiste pour réussir.

Le secret de la création d'entreprise, c'est de trouver un créneau « produit-marché » porteur et, ensuite, il ne faut pas avoir peur de se tromper ! » ■

LES CHANTIERS-ÉCOLES DU DOMAINE DE CHANTILLY

UN PARTENARIAT ÉDUCATION- ENTREPRISE POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES

Plus de 200 jeunes de lycées professionnels du bâtiment se sont retrouvés, pour la première fois, dans le somptueux manège nouvellement restauré des Grandes-Écuries de Chantilly. Ils y ont été accueillis par les écuyères du Musée vivant du Cheval.

8
20

L ACCORD DE PARTENARIAT initié depuis 2003 par Jeunesse et Entreprises avec la Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du Domaine de Chantilly et le rectorat de l'Académie d'Amiens a permis de mettre en œuvre les Chantiers-Écoles du Domaine de Chantilly.

Cette opération originale et inédite en France vise à renforcer le projet professionnel de jeunes de lycées techniques du bâtiment en leur offrant la possibilité de travailler à la restauration de monuments historiques. Menée au Domaine de Chantilly, cette action doit permettre à des élèves de lycées professionnels de Picardie de réaliser les travaux de restauration des stalles des Grandes-Écuries. Les premiers ouvrages des élèves ont été présentés et valorisés lors d'une



Le Président Yvon Gattaz entouré des élèves du lycée hôtelier Charles de Gaulle à Compiègne qui ont réalisé pour l'occasion un magnifique buffet et une sculpture équestre en chocolat.

inauguration officielle, le 19 mai aux Grandes-Écuries de Chantilly, en présence d'Yvon Gattaz, membre de l'Institut et Président-fondateur de l'Association Jeunesse et Entreprises, Danièle Clergeot, Directeur général de la Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du Domaine de Chantilly, et Alain Chevrel, Inspecteur d'Académie qui représentait Anne Sancier-Chateau, Recteur de l'Académie d'Amiens.

TROIS PARTENAIRES ENGAGÉS

Après un historique du Domaine de Chantilly, rappelé par Yvon Gattaz, le public attentif, parmi lequel des personnalités, des élèves, des représentants de l'Éducation nationale, a pu bénéficier du témoignage de Steve Loveniers, qui a

PROMOTION DES VOIES PROFESSIONNELLES

La voie professionnelle propose un enseignement concret en relation avec l'entreprise et ses métiers. Elle est rénovée pour élever le niveau de qualification des jeunes et limiter les sorties précoces du système éducatif. L'objectif majeur étant de favoriser l'insertion professionnelle et d'encourager la poursuite d'études dans les formations professionnelles supérieures par une qualification de niveau bac, tout en sécurisant les parcours scolaires. Après la troisième, les élèves présentent ainsi un certificat

d'aptitude professionnelle (C.A.P.) en deux ans ou un baccalauréat professionnel en trois ans qui débute par une seconde professionnelle. À noter que les classes de seconde de certaines spécialités sont rattachées à des champs professionnels. Le brevet d'études professionnelles (B.E.P.) devient une certification intermédiaire. L'académie d'Amiens compte 44 lycées professionnels publics, dont plus de la moitié est labellisée « Lycées des métiers », c'est-à-dire qu'ils proposent des formations autour d'un ensemble

cohérent de métiers. Cette rénovation est d'autant plus importante dans l'académie d'Amiens que la voie professionnelle y occupe une place privilégiée : près de 23 000 jeunes sont scolarisés sous statut scolaire en lycée professionnel, représentant 40 % des effectifs lycéens. Dans ce cadre, les activités de projets à caractères professionnel et culturel sont encouragées ; ces Chantiers-Écoles du Domaine de Chantilly en sont une belle illustration.



Le Président Yvon Gattaz inaugurant les stalles rénovées aux côtés de Danièle Clergeot.



SENSIBILISER, VALORISER, RENFORCER

Les actions pédagogiques réalisées conjointement par les trois partenaires engagés dans cette opération ont pour objet de :

- sensibiliser les publics en formation à la restauration de monuments historiques,
- valoriser les filières techniques et professionnelles,
- renforcer le dialogue éducation-entreprise, pour aider les jeunes à appréhender le mieux possible leur avenir.

conduit les travaux de restauration des stalles des écuries au côté de Pierre-Antoine Gatier, Architecte en chef des Monuments historiques. Jean-Marc Huart, Inspecteur général de l'Éducation nationale, a lu un discours rédigé pour cette occasion par le ministre Xavier Darcos.

Nous tenons à féliciter chaleureusement pour la qualité de leur travail les élèves en menuiserie, métallerie, peinture, des Lycées professionnels Arthur-Rimbaud (Ribécourt-Dreslincourt), Jean-Baptiste-Corot (Beauvais) et Amyot-d'Inville (Senlis) qui ont réalisé les premiers travaux de restauration des stalles sous la direction de Pierre-Antoine Gatier; sous la conduite de Mme Innocence Gauthereau, MM. Bernard Camus, Marc Flécher, Chefs d'établissements et de MM. Freddy Ledoux, Marcel Renoult et Jean-Paul Caudron, Chefs de travaux des trois établissements scolaires; en liaison avec Anne-Sophie Agbo-Sonan, Chargée de mission à la Délégation Académique aux Enseignements Techniques du Rectorat d'Amiens et M. Georges Quointeau, Expert de Jeunesse et Entreprises.

Tous ont pu exprimer leur joie et leur enthousiasme d'avoir participé à un projet aussi enrichissant lors d'un débat animé par Irène Ilef de l'Académie d'Amiens. Le travail fera d'ailleurs l'objet d'un document pédagogique filmé par le CRDP (Centre Régional de Document Pédagogique) de l'Académie.

Nous tenons également à remercier Jean-Jacques Lesaffre, Président du Rotary Club de Chantilly, qui a bien voulu parer cette première promotion et soutenir nos actions.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la poursuite des travaux de restauration des stalles des écuries de Chantilly. ■

LES ÉCURIES DU CHÂTEAU DE CHANTILLY

Au XVIII^e siècle, Louis-Henri, prince de Bourbon Condé et petit-fils du Grand Condé, après avoir été ministre de Louis XV, entreprend la construction « des plus belles écuries du monde », afin qu'elles deviennent « le temple à la gloire du cheval », sous la direction du jeune architecte Jean Aubert, l'associé de Jules Hardouin-Mansart, destinées à abriter 100 chevaux et 300 chiens dans la capitale de la chasse qu'est Chantilly. Au cœur d'un domaine de 7 800 hectares, le château abrite les appartements princiers et un musée doté de la plus importante collection de peintures en France après le Louvre. Les Grandes Écuries, avec leur dôme rénové, sont un haut lieu de spectacles, notamment équestres, et jouxtent un hippodrome à l'architecture préservée typique du XIX^e siècle. Un parc, composé de parterres réalisés par Le Nôtre, et ses plans d'eau, ses jardins ou encore son hameau, complètent cet environnement hors du temps.



LES CHALLENGES DE JEUNESSE ET ENTREPRISES 2009

10
20

La cinquième édition des Challenges a eu lieu le mardi 12 mai au sein des locaux AGF, en présence d'Yvon Gattaz, Président-fondateur de Jeunesse et Entreprises, Patrick Grosjean, Directeur des Fonctions Centrales AGF-Allianz, Alain Mauriès, Vice President Employee Relations "Europe" de Coca-Cola Entreprise et Jean-Paul Maury, Président des Challenges.

LES ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS des 22 établissements d'enseignement supérieur engagés, ainsi que les représentants des entreprises qui ont concouru aux Challenges AJE 2009, étaient rassemblés autour d'un même leitmotiv : « Les jeunes sont les ambassadeurs des entreprises ».

Cette opération nationale a pour but de permettre aux étudiants en techniques de commercialisation, vente, gestion et marketing, d'aller à la rencontre des entreprises de leur région créées depuis plus de trois ans, et d'établir un contact privilégié avec un chef d'entreprise créateur.

Chaque équipe de jeunes choisit son entreprise et constitue un dossier pour la promouvoir dans la ou les catégories où elle est la plus performante : Développement à l'exportation,

Qualité, Création d'entreprise, Stratégie sociale dans l'entreprise, Sécurité et Environnement, Recherche et Innovation et Pérennisation de l'entreprise.

Pour la seconde année consécutive, les Challenges ont connu un engouement important, notamment par le nombre de dossiers présentés et par la qualité de ceux-ci. Pour l'édition 2009, on dénombre 22 établissements participants, 52 entreprises présentées et 81 dossiers soumis au Jury.

LE SALON DES ENTREPRISES

Avant la remise des prix, animée par Jean-Paul Maury, Vice-président de Jeunesse et Entreprises, les participants de cette journée ont pu parcourir le « Salon des Entreprises ».

Réalisé par les étudiants, il a pour but de mettre en valeur les savoir-faire des entreprises visitées dans le cadre du concours.

REMISE DES PRIX

En préambule de la cérémonie, les étudiants rassemblés dans l'amphithéâtre des AGF ont été accueillis par Patrick Grosjean, Directeur des Fonctions centrales AGF-ALLIANZ.

« Le Groupe AGF est fier de recevoir aujourd'hui, dans ses locaux, Yvon Gattaz, Président-fondateur de l'association Jeunesse et Entreprises, Jean-Paul Maury, Vice-Président de cette association et Président Directeur Général du Groupe Maury Imprimeur, les présidents des Clubs et les Correspondants Jeunesse et Entreprises, ainsi que de nombreux étudiants et entreprises pour la remise des Challenges de Jeunesse et Entreprises 2009. [...] Cette initiative constitue le premier contact réel de l'étudiant avec l'entreprise, lui permet de s'immerger dans l'entreprise et d'établir un véritable dialogue avec elle. Votre objectif est d'apporter aux jeunes qui se sont impliqués dans cette opération tout au long de leur année scolaire, la possibilité de mieux connaître les carrières qui leur sont offertes au niveau commercial, quel que soit le domaine d'activités.

Le Groupe AGF est donc heureux de contribuer au rapprochement des jeunes et de l'entreprise, thème qui nous tient aussi particulièrement à cœur. Comme vous, notre vocation est d'encourager les talents, les étudiants qui ont l'esprit entrepreneur et ouvert sur le monde, les personnalités constructives et dynamiques. »

Les étudiants présents ont également pu bénéficier de précieux conseils d'Alain Mauriès, qui leur a présenté Coca-Cola Entreprise et qui a répondu à leurs questions sur les métiers de la filière commerciale.



Le Président Yvon Gattaz entouré de Jean-Paul Maury, Président des Challenges et Sabine de Beaulieu, Déléguée Générale d'AJE.

INTERVENTION D'ALAIN MAURIÈS, VICE PRÉSIDENT EMPLOYEE RELATIONS "EUROPE" DE COCA-COLA ENTREPRISE

ALAIN MAURIÈS A DRESSÉ LE TABLEAU D'UNE ENTREPRISE À L'ÉCOUTE DE SES SALARIÉS ET ENCOURAGEANT LA MOBILITÉ INTERNE. COCA-COLA ENTREPRISE REPRÉSENTE EN FRANCE 2800 COLLABORATEURS RÉPARTIS SUR 15 SITES, L'ÂGE MOYEN DES COLLABORATEURS EST DE 38 ANS, L'ANCIENNETÉ MOYENNE EST DE 11 ANS. COCA-COLA ENTREPRISE A UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ INTERNE ET DE FORMATION CONTINUE DYNAMIQUE DESTINÉE À DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE SES ÉQUIPES.

Comment se passe le recrutement chez Coca-Cola ?

Chez nous, le diplôme est une clé d'entrée et il faut par la suite démontrer ses capacités sur le terrain : il n'y a pas de « pantoufle » chez Coca-Cola Entreprise. Il faut constamment se remettre en cause. Tout au long de sa vie, on doit rester curieux et se former.

Pourquoi rentrer chez Coca-Cola ?

Tout d'abord, on ne promet pas de plan de carrière. L'intérêt pour vous d'intégrer notre société est de pouvoir bénéficier d'une palette de métiers très diversifiée. On peut passer du commercial au marketing opérationnel ou à la logistique, par exemple. On propose avant tout une réelle mobilité professionnelle et de la formation continue tout au long de la carrière de nos salariés.

Comment intégrer Coca-Cola ?

Le recrutement passe de plus en plus par notre site Internet où les candidats peuvent déposer leur candidature en ligne. Je vous encourage à vous différencier pour sortir du lot, car nous recevons plus de 30 000 CV par an. Nous organisons également dans chaque région des forums de recrutement (Assessment Center) d'une journée qui prennent la forme d'entretiens individuels et de jeux de rôles collectifs.

Qu'est ce que Coca-Cola peut nous offrir au bout de 15 ans ?

Une partie de l'équipe RH est chargée des questions de fidélisation des salariés. Au-delà de notre politique de rémunération et d'avantages sociaux, nous avons la chance de pouvoir proposer des évolutions verticales, mais aussi horizontales qui développent le sens des responsabilités, en mettant fortement l'accent sur la formation tout au long de la vie professionnelle. Il faut avoir une âme de chercheur : innover, se former, être en veille permanente...

Coca-Cola Entreprise s'emploie à favoriser la découverte de l'entreprise et agit en faveur de la promotion des métiers de l'entreprise auprès des jeunes, mais aussi des enseignants. La société s'engage également en faveur de l'emploi des jeunes résidant au sein des quartiers prioritaires de la politique de la Ville en participant au Plan Espoir Banlieue.



© OBJECTIF 2C

L'entreprise CMTI présentée par l'EGC de Saint-Lô remporte le prix "Qualité" remis par Alain Mauriès.

CATÉGORIE

« DÉVELOPPEMENT À L'EXPORTATION »

Prix

Entreprise AIR STAR, Champ-près-Froges (38).
Remis par Patrick Grosjean, Directeur des Fonctions Centrales AGF/Allianz.

Dossier présenté par l'IUT de Grenoble : Sophie Carrera, Mohamed Hamraoui, Linda Kesraoui, Fabien Laurens, Leah Morse, Florian Osternaud et Jordan Reynaud.

Air Star, créée en 1994 (45 salariés), est spécialisée dans la fabrication et la vente de ballons lumineux et éclairants gonflés à l'hélium ou à l'air. La société réalise 80% de son chiffre d'affaires à l'export et dispose de filiales à l'étranger (Europe, Brésil, États-Unis, Hongkong) ainsi que des distributeurs. Pionnière dans son domaine d'activités, **Air Star** diversifie sa gamme de produits : cinéma, événementiel, chantiers de secours, architecture... et réalise des produits sur mesure.

• **Linda Kesraoui, IUT de Grenoble et Porte-parole du groupe d'étudiants.**

« Nous avons appris à travailler en groupe comme une mini-entreprise, c'était très enrichissant pour chacun de nous. Nous avons découvert des choses que l'on n'apprend pas à l'école, comme les contraintes qui pèsent sur les petites entreprises qui veulent exporter. »

CATÉGORIE

« QUALITÉ »

Prix

Entreprise CMTI, Valognes (50).
Remis par Alain Mauriès, Vice President Employee Relations "Europe" de **Coca-Cola**.

Dossier présenté par l'EGC de Saint-Lô : Charlotte Paysant, Vianney Pau et Emmanuelle Matteo.
L'entreprise **CMTI**, créée en 1990 et reprise en 2003 par l'ac-

tuel gérant, compte 35 salariés et travaille principalement dans les domaines de l'armement, du nucléaire et de l'agro-alimentaire. Elle fabrique et installe des matériels chaudronnés, des ensembles mécano-soudés et des tuyauteries industrielles. Depuis 2003, la démarche qualité fait partie intégrante de la stratégie de l'entreprise. Des outils spécifiques et un manuel ont été mis en place pour faciliter le contrôle des matières premières et la fabrication des produits. Elle dispose d'un certificat ISO 9001 depuis 2006.

• **Christophe Drouault, Responsable des relations extérieures à l'IUT de Saint-Lô.**

« Pour nos élèves, les Challenges sont une manière différente de rencontrer les entreprises, et en dehors d'une période de stage. J'encourage toujours les élèves à faire preuve de curiosité pour le monde de l'entreprise. »

1^{er} accessit

Entreprise EAT ON LINE - ALLORESTO, Paris (75)
Remis par Françoise Corouge, Expert AJE.

Dossier présenté par l'IUT d'Évry : Audrey Lelouch et Anne Bissonnier.

Société anonyme depuis 2000, **EAT ON LINE-ALLORESTO** a été fondée en 1998. Son concept novateur permet, via internet, d'accéder à un annuaire des spécialistes de la restauration à domicile et de passer commande en ligne. La démarche qualité a été instaurée en 2002, elle concerne l'entreprise et ses clients qui sont sondés dès le lendemain de leur commande, dans le but d'établir une notation des restaurants.

• **Sébastien Forest, PDG de la société Alloresto.**

« J'ai créé ma société alors que j'étais encore étudiant. Je suis passé directement de la case étudiant à la case entrepreneur. Mon projet est devenu une entreprise. Dix ans après, nous distribuons plus de 4 500 repas par jour. »

Le stand présenté par l'IUT d'Evry pour la société Alloresto.



© OBJECTIF 2C



© OBJECTIF 2C

La société Sam Partners présentée par l'IUT de Nice reçoit un 2^e accessit.

2^e accessit

Entreprise SAM PARTNER'S SERVICE, Monaco (98)

Remis par Sabine de Beaulieu, Déléguée Générale AJE.

Dossier présenté par l'IUT de Nice : Magali Carruana, Ekaterine Condello-Frolova et Yoann Feret.

Fondée en 1991 par deux frères monégasques, **SAM PARTNER'S SERVICE** s'est spécialisée dans le nettoyage industriel dans des secteurs tels l'hôtellerie, les ensembles sportifs...

La démarche qualité est présente dans l'entreprise depuis sa création, elle a été renforcée par les certifications ISO 9001 obtenues en 1994 et 2003. Des moyens ont été mis en œuvre : formation du personnel, suivi du système qualité par des audits... afin d'assurer la pérennité des services rendus et parallèlement, celle de l'entreprise.

• **Pietro Mele, Responsable Qualité de Sam Partner's Service.**

« J'apprécie le souffle nouveau apporté par les étudiants de l'IUT de Nice lors de ce concours. Les jeunes sont l'avenir de l'entreprise, il faut se mobiliser pour eux. Ce que j'ai fait avec eux, j'aurais aimé qu'on le fasse pour moi. »

3^e accessit

Entreprise SNFBC (Bénédictines de Chantelle), Chantelle (03)

Remis par René Belin, Président Club AJE Auvergne.

Dossier présenté par l'IUT de Moulins : Typhaine Anin, Bénédicte Boucher, Pauline Bourachot et Tiffany Hoareau.

Depuis 1982, la SARL « **Les Bénédictines de Chantelle** », qui compte une quarantaine de personnes, conçoit, fabrique et commercialise des produits cosmétiques. Cette activité fait partie du parcours des religieux pour subvenir aux

besoins de la communauté et entretenir leur patrimoine. La démarche qualité est considérée à tous les niveaux, qu'il s'agisse de production ou d'administration. Cet engagement s'est concrétisé en 2005 par la certification ISO 9001 2000 et s'exprime selon trois axes : la satisfaction des clients, le renforcement des partenariats et le développement des relations humaines.

• **Porte-parole du groupe d'étudiants de l'IUT de Moulins.**

« Nous avons tablé sur l'originalité de l'entreprise. C'est la première fois que nous rencontrons des bonnes sœurs certifiées ISO 9001. Elles sont très organisées dans leur mode de management et ont l'esprit d'entreprise ce qui peut paraître étonnant pour une communauté religieuse, c'est vraiment une entreprise atypique. »

• **Jean-Paul Maury, Président des Challenges.**

« Il n'y a pas d'entreprises atypiques, il n'y a que des entreprises qui créent valeur, croissance et emploi. »

CATÉGORIE

« **CRÉATION D'ENTREPRISE** »

Prix

Entreprise ELKAR, Valognes (50).

Remis par Yvon Gattaz, Président-fondateur d'AJE.

Dossier présenté par l'IUT de Bayonne : Marine Belo, Mourad Benjendar, Mathieu Etcheverria et Audrey Mesple.

Deux amis s'associent pour réaliser un projet commun au Pays Basque. En 2005, ils créent la **SARL ELKAR**, spécialisée en ingénierie, mécanique et métrologie. Issus de la filière aéronautique, ils s'appuient sur leur expérience professionnelle et sont soutenus dans leur projet par la pépinière d'entreprises locale, la Chambre de Métiers et un organisme bancaire. Ils investissent dans une machine de haute préci-



L'équipe de l'IUT de Périgueux qui a reçu un 2^e accessit « Création d'entreprise » pour la société Le Grain d'Or.

sion et proposent un service nouveau dans la région, spécifiquement adapté à l'évolution du marché aéronautique. Leur succès est confirmé par l'obtention, en 2007, de deux Trophées des As de l'Entreprise pour leur créativité et leur savoir-faire. (voir notre encadré)

1^{er} accessit

Entreprise SKY SCRAPPER, Saint-Germain-les-Corbeil (91)
Remis par Pierre Gaillard, Administrateur-trésorier d'AJE.
Dossier présenté par l'IUT d'Evry : Mai-Tram Nguyen et Lucas Lambert.

Créée en 2001, **Sky Scrapper** exerce ses activités dans les travaux en hauteur, niche peu concurrentielle, concernant divers domaines : services, BTP, espaces verts, sécurité... Le couple créateur bénéficiant, l'un d'une expérience de technicien des travaux en hauteur et l'autre d'une expérience d'aide comptable, s'entoure de personnel qualifié. L'indépendance financière, la connaissance du marché et de la clientèle permettent à l'entreprise de se lancer.

2^e accessit

Entreprise LE GRAIN D'OR, Chancelade (24)

Remis par Gilles Cassy, Délégué Club AJE Aquitaine.

Présenté par l'IUT de Périgueux :

Alexandre Galoin, Yohan Martin, Benjamin Cots, Sahim Hantlaoui, Marion Duboz, Pauline Domingo, Florent Lourde Rocheblave et Aude Chazelle.

La **SARL Le Grain d'Or**, créée en 1992, développe un commerce de détail alimentaire de produits biologiques. Elle est née de la volonté d'un couple, disposant d'une grande expérience des produits de la terre, de se lancer un défi. Après des débuts difficiles dus à la méconnaissance du secteur biologique par le public et d'une faible demande, l'entreprise compte aujourd'hui 24 personnes.

• Porte-parole du groupe d'étudiants de Périgueux.

« C'est une très bonne initiative de la part d'AJE. Le projet devrait être connu par plus d'écoles, il devrait y avoir plus de participants. Les challenges AJE sont un moyen de "mettre un pied dans l'entreprise" et d'entrer en contact avec le chef d'entreprise. C'est aussi une reconnaissance



Les élèves de l'IUT de Châtelleraut qui présentent la société Batisol qui a reçu un Prix « Stratégie sociale dans l'entreprise ».

sur le CV, car c'est un concours national.»

CATÉGORIE

« STRATÉGIE SOCIALE DANS L'ENTREPRISE »

Prix

Entreprise **BATISOL**,

Châtelleraut (86).

Remis par Jean-Paul Maury, Président des Challenges.

Dossier présenté par l'IUT de Châtelleraut :

Emmanuel Lebon, Nicolas Engerbeau, Vincent Moreau et Hoël Cathelin.

Spécialisée dans les carrelages et les revêtements de sol, la société **Batisol** a été créée en 1984. Elle compte une quarantaine de salariés parmi lesquels cinq jeunes en alternance tutorés par neuf salariés. Parallèlement, le dirigeant mène des actions à l'encontre de toute forme de discrimination. C'est ainsi qu'ont été recrutés des travailleurs handicapés et que 15 % des salariés d'origine étrangère bénéficient de cours de français pour faciliter leur insertion professionnelle et sociale.

• Michel Droin, Directeur de Batisol.

« Nous avons traversé une période de recrutement malaisée, d'où l'idée de prospecter dans les quartiers réputés difficiles. Nous avons trouvé un potentiel de compétences. Petit à petit, nous avons féminisé notre métier, employé des collaborateurs d'origines très diverses. Nous faisons se rencontrer des gens différents. C'est une force de progrès



© OBJECTIF 2C

L'équipe de l'IUT de Saint-Denis qui a présenté l'entreprise Plus que parfait et qui a reçu le prix « Sécurité et Environnement ».

et d'entente, un critère social de développement durable.»

1^{er} accessit

Entreprise **TRI MARTOLOD**, Concarneau (29)

Remis par Jean-Paul Jehanno, Coordinateur Régional AJE Bretagne.

Dossier présenté par l'IUT de Quimper : Léna Briand,

Yvonne Falezan, Mathieu Le Page et Nicolas Maes.

Créée en 1999, **Tri Martolod** fabrique des bières artisanales, commercialisées en Bretagne et en Loire-Atlantique. Les voies d'apprentissage du métier de brasseur n'existant pas en France, l'entreprise accueille des étudiants stagiaires parrainés dès leur entrée dans l'entreprise par l'un des associés pour les former. Toute personne désirant intégrer l'entreprise est engagée en CDI et au bout d'une année, il est proposé au nouvel arrivant de devenir associé au sein du groupe.

15
20

Le stand de la société Clairefontaine présentée par l'IUT de Moulins.



© OBJECTIF 2C

LES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS

IUT de Bayonne • IUT de Cannes •
IUT de Châtelleraut • IUT d'Évreux •
IUT d'Évry • IUT de Grenoble • IUT de Laval •
IUT Le Havre • IUT de Moulins • IUT de Nice •
IUT de Périgueux • IUT de Quimper •
IUT de Rambouillet • IUT de Rouen •
IUT de Saint-Denis • IUT de Toulouse •
IUT de Valence • EGC d'Angoulême •
EGC de Saint-Lô • ENC Bessière Paris •
Lycée Saint-Joseph Ustaritz •
Lycée Saint-Joseph de Tivoli



© OBJECTIF 2C

L'équipe du Lycée St Joseph de Tivoli et le PDG de Dariet Electricité qui a remporté un 1^{er} accessit.

CATÉGORIE

« SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT »

Prix

Entreprise PLUS QUE PARFAIT, Saint-Denis (93)
Remis par Maurice Bruni, Délégué gal du Club AJE 93.

Dossier présenté par l'IUT de Saint-Denis :

Caroline Barthelemy, Sarah Hama, Marie-Véronique Madelon et Louis Verdet.

La **SARL Plus que parfait** compte 80 salariés, elle a été fondée en 2005 et se consacre au nettoyage de locaux. Elle exécute ses missions dans le cadre des dispositions européennes prévues dans le document unique de prévention des risques profes-

sionnels. L'entreprise s'est également engagée dans le domaine du développement durable en utilisant des produits répondant aux exigences environnementales européennes, notamment l'emploi de savon-mousse pour économiser l'eau et l'optimisation des tournées d'inspection pour réduire la pollution des véhicules utilisés.

• **Mathieu Boullenger, Gérant de la société Plus que parfait.**

« Nous avons trouvé un groupe très actif qui nous a fait ressentir que cette compétition servait réellement à quelque chose. »

• **Maurice Bruni, Délégué général du Club AJE 93.**

« C'est la première fois que nous obtenons un prix en Seine-Saint-Denis. C'est une reconnaissance de l'intérêt pour ce département où viennent s'installer de plus en plus d'entreprises. »

CATÉGORIE

« PÉRENNISATION DE L'ENTREPRISE »

Prix

Entreprise CLAIREFONTAINE, Etival Clairefontaine (88)
Remis par Jean-Paul Maury, Président des Challenges.

Dossier présenté par l'IUT de Moulins : Matthieu Gousy, Audrey Bellicot et Baptiste Madet.

Les papeteries de Clairefontaine, entreprise familiale créée en 1858 et dirigée par les descendants du fondateur sur le site historique d'Etival, dans les Vosges, fabrique et commercialise des produits papetiers qu'elle exporte en Europe et à travers le monde. Depuis 150 ans, elle a connu des étapes significatives et a acquis un savoir-faire spécifique lui permettant de maîtriser la chaîne de production, de la matière première aux produits finis. L'entreprise fait partie des pionniers en matière de protection de l'environnement : elle s'est notamment équipée de sa propre station d'épuration.

• **Porte-parole du groupe d'étudiants de l'IUT de Moulins.**

« Nous avons choisi cette entreprise car sa taille est frappante pour une entreprise familiale, nous ne nous attendions pas à un groupe d'une telle ampleur. »

FOCUS IUT BAYONNE ET LA SOCIÉTÉ ELKAR LAURÉATE DU PRIX « CRÉATION D'ENTREPRISE »

GAZTERIA ETA ELKAREKIN

La démarche de l'IUT de Bayonne illustre bien la procédure suivie par l'ensemble des équipes. L'IUT de Bayonne présentait la candidature d'Elkar (qui signifie « ensemble » en basque). Leur professeur, Isabelle Franchesteguy-Coulome, précise que « quatre élèves ont été désignés pour travailler en groupe dans le cadre d'une mission bien définie de "projet tutoré". Ce sont des élèves déjà diplômés qui effectuent une année de DUT. » Comment trouver une entreprise ? « Nous avons commencé par prospecter au téléphone, explique Audrey Mesplé, porte-parole de l'équipe des étudiants, pour repérer une dizaine d'entreprises intéressées. Nous avons poursuivi par e-mail, pour finalement en choisir deux que nous sommes allés rencontrer. Nous avons reçu un très bon accueil. « Finalement, l'une des entreprises s'est déclarée intéressée par le sujet de la création d'entreprise. « Il a fallu ensuite réaliser plusieurs entretiens, constituer un dossier de candidature, effectuer un reportage vidéo. Tout a été conçu par l'IUT. » Quelle récompense pour ce travail ? « Nous sommes très fiers que notre entreprise ait décroché le prix. Cette journée est très intéressante. Et puis, nous espérons bien un petit chocolat ».

NDLR :

1) le chocolat a pris la forme d'une clé USB

2) « Gazteria eta elkarekin » est la traduction en basque de Jeunesse et entreprises



L'IUT d'Evry qui a reçu le prix de « L'école la plus engagée ».



Around d'Yvon Gattaz, l'IUT de Grenoble qui a remporté le prix de « l'équipe la plus dynamique ».

© OBJECTIF 20

• **Christine Roussat, Enseignante à l'IUT de Moulins**
« Voilà trois ans que nous participons aux Challenges d'AJE. L'apport pédagogique est incontestable. L'enjeu pour les élèves, qui est de participer à une journée comme celle-ci, s'avère très motivant. »

1^{er} accessit

Entreprise DARIET ELECTRICITE, Le Bouscat (33)
 Remis par Gilles Cassy, Délégué Club AJE Aquitaine.

Dossier présenté par le lycée Saint-Joseph de Tivoli :
 Joséphine Grave, Adelyne Garcia, Morgan Roumanet et Nabil Sbaa.

Créée en 1960, l'entreprise **Dariet Electricité** intervient dans les domaines de l'électricité générale et industrielle, de la climatisation, du traitement de l'air et de l'énergie solaire. En 1997, une holding est créée pour développer et pérenniser l'entreprise. Dans cette optique, elle recrute du personnel spécialisé, forme les membres du bureau d'études aux nouvelles techniques et engage divers investissements. Elle poursuit ses efforts pour élargir sa notoriété au niveau départemental et met l'accent sur la qualité des services à la clientèle.

• **Yves Guillemaut, PDG de Dariet Electricité.**
« Il est passionnant de recevoir des jeunes. Il faut commencer par leur expliquer des mots dont le sens est ambigu. Qu'est-ce qu'une société à "responsabilité limitée"? En quoi est-elle "anonyme"? Que faut-il entendre par "exploitation"? »

DEUX PRIX SONT ÉGALEMENT REMIS AUX ÉTUDIANTS

Le PRIX DE L'ÉCOLE LA PLUS ENGAGÉE revient à l'IUT de Grenoble

Signee Bott, Sophie Carrera, Cyrille Cheminaud, Florence Daval, Mohamed Hamraoui, Sonia Hiboux, Anna Jakubowicz, Linda Kesraoui, Fabien Laurens, Leah Morse, Florian Osternaud, Jordan Reynaud, Marion Sansavini, Sonia Zouaoui.
 Encadrés par Luce Sanchez et Christelle Fourier

• **Linda Kesraoui, Porte-parole du groupe d'étudiants**
« Après la théorie enseignée en classe, nous avons enfin pu avoir une vision très concrète de l'entreprise. Nous avons été très bien accueillis par le Directeur, lors des différents entretiens où il nous a vraiment transmis sa passion de créateur. Au début, il a pu voir cela comme une contrainte et, au final, nous avons tous pris du plaisir à travailler ensemble. Certains d'entre nous ont le projet de créer leur propre société, nous

avons découvert la réalité de la création d'entreprise. Cela nous a d'autant plus motivés à poursuivre notre projet. Ce travail de groupe nous a permis de développer un véritable esprit d'équipe. Pour chacun, cela a permis de faire apparaître les qualités qui ne s'étaient jusque-là pas encore exprimées dans le cadre de nos études. »

• **Christelle Fourier, Responsable des projets tutorés à l'IUT de Grenoble**

« Cela fait quatre ans que l'IUT participe aux Challenges AJE, et chaque année nous essayons de faire encore mieux que l'année précédente, les élèves prennent vraiment ce projet à cœur. Les challenges nous ont amené à ajouter une nouvelle dimension à notre enseignement, en faveur de l'entrepreneuriat. Pour les professeurs, c'est aussi l'une des rares occasions de réaliser un travail avec une vision transversale, en décloisonnant les "matières". »

Le PRIX DE L'ÉQUIPE LA PLUS DYNAMIQUE revient à l'IUT d'Évry

Anne Bissonier, Annaëlle Couturier, Maud Di Bello, Michel-Erwan Djergou, Lucas Lambert, Audrey Lelouche, Leticia Makwambala, Maï-tram Nguyen, Mihoby Razafimanana, Camille Tauvron.
 Encadrés par Monique Foutelet

• **Audrey Lelouche, Porte-parole du groupe d'étudiants**
« Les Challenges AJE nous ont permis de découvrir le monde de l'entreprise de façon très concrète. Durant notre période d'observation de l'entreprise, nous y avons été complètement immergés, nous avons appris comment nous devons nous comporter quand nous serons salariés, nous avons découvert les contraintes que peut avoir une société et les objectifs qu'elle doit atteindre. Une confiance réciproque s'est mise en place entre les élèves de l'IUT et les chefs d'entreprise. Le lien avec le monde de l'entreprise est même allé au-delà du concours : suite à notre travail, le Directeur m'a proposé un stage dans l'entreprise. Pour les autres élèves, les Challenges les ont aidés dans leur orientation, certains vont poursuivre dans cette voie d'autres changeront de domaine. Les équipes d'étudiants étaient composées d'élèves de 1^{re} et de 2^e année, les plus anciens ont décidé de "coacher" les plus jeunes et de les aider à réaliser leur projet. C'était notre petit "challenges" à nous, une véritable solidarité s'est mise en place au sein du groupe et dans un objectif commun : entrer en contact avec le monde de l'entreprise et être acteur de notre avenir. » ■

LES JEUNES SONT LE RELAIS DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

Le Club Jeunesse et Entreprises d'Aquitaine a été créé en 1996, et initie de nombreuses actions pour « lancer un pont entre les entreprises et les établissements scolaires »

L'Assemblée Générale du Club a eu lieu à la fin avril à Biganos, dans les locaux de l'usine Smurfit Kappa Cellulose du Pin, en présence de Sabine de Beaulieu, Déléguée Générale de l'Association Jeunesse et Entreprises venue apporter son soutien au Club et présenter un nouveau regard sur les métiers porteurs d'emploi.

Ce fut l'occasion pour son Président, Joël Confoulan, de faire un bilan des actions passées et de dresser un aperçu des dynamiques perspectives envisagées par le Club en 2009. Avec pour seul mot d'ordre « Réconcilions les jeunes avec le monde de l'entreprise ».

RE-DYNAMISER LE CLUB : UNE DÉMARCHÉ ACTIVE DE PARTENARIATS

Lors de cette rencontre, Joël Confoulan a voulu faire passer un message d'espoir : « **Nous croyons beaucoup aux jeunes qui sont aux avant-postes. C'est pour cela que nous souhaitons développer des stages en entreprise à l'attention des enseignants afin que ces derniers puissent voir les choses différemment et parler en connaissance de cause aux élèves. Nos jeunes sont les relais de notre savoir-faire et en même temps les précurseurs des nouvelles technologies.** »

La structure du Club, fondée en 1996 et réactivée depuis mars 2007, poursuit son renforcement avec le soutien de

nombreux partenaires, qui ont tous pour objectif de parfaire les relations des jeunes avec les entreprises.

À commencer par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux qui accueille le Club dans ses locaux, et qui démontre par sa relation de proximité que les actions AJE s'inscrivent dans une réalité attestée par le monde économique local.

Les membres du Club ont également sollicité en début d'année 2008 l'Inspection Académique de Bordeaux, des liens étroits et une active coopération se sont tissés avec les représentants du Rectorat. L'objectif est de favoriser l'ouverture des collégiens vers le milieu professionnel, la découverte de l'entreprise et celle des métiers.

Des contacts ont été également noués en direction des établissements privés grâce à l'appui de la Direction Diocésaine de l'enseignement catholique.

L'appui et le soutien du Conseil Général de la Gironde a été sollicité dans le cadre d'une démarche d'accompagnement pour la réussite des élèves volontaires pour suivre l'option « découverte professionnelle 3 heures » (ODP3). Les équipes éducatives et pédagogiques de collèges tests couvrant les cinq pôles territoriaux jeunesse de la Gironde seront contactés.

2008 : DES ACTIONS AUPRÈS DES JEUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Grâce au dynamisme sans relâche et méthodique du Secrétaire Général Gilles Cassy (EGEE) soutenu par le Vice-Président Christian Marthiens (Président régional des Relais Capimtec Malakoff), le club a pu reprendre de l'ampleur au travers de multiples actions.

En 2008, les premiers efforts du Club se sont tournés vers les établissements scolaires soucieux des initiatives performantes et innovantes.

En réponse à une problématique soulevée par Henri Vidal, directeur des études de l'ISNAB, (Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux), Joël Confoulan a suggéré la création d'un groupe de travail en charge de comprendre les difficultés inhérentes à cette filière de formation primordiale pour la région Aquitaine et de proposer des outils de communication pour mieux sensibiliser le milieu professionnel, éducatif, les élèves potentiels et les parents à cette filière. Un plan d'action sera étudié en 2009.

De même, des témoignages de professionnels ont été

LE CV DE JOËL CONFOULAN

- Géomètre-Expert DPLG installé à Andernos-les Bains ;
- Président-fondateur du Club AJE Aquitaine ;



« **Nous devons mettre en place des structures et des actions les plus pérennes possible pour parfaire les relations entre les jeunes, les parents d'élèves et les entreprises, pour assurer ainsi une meilleure découverte puis connaissance des métiers et donc une meilleure adéquation des personnalités et compétences des jeunes tendant à une économie nationale plus performante.** »

organisés auprès des établissements scolaires de la région. Ainsi Patricia Védís, Responsable comptable et administrative de l'entreprise Dariet électricité, a apporté son témoignage aux étudiants en comptabilité et gestion de la classe BTS 2 de Saint-Joseph de Tivoli.

Dominique Douay, en sa qualité d'ainée expérimentée, est venue parler aux élèves du Lycée des Menuisiers, à Bordeaux, du rôle de l'assistante de direction dans un contexte international

Un autre axe de travail du Club concerne des partenariats avec l'association EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise) et le Relais Capimtec Malakoff, qui regroupent tous deux des anciens chefs ou cadres d'entreprises. Ces structures s'associent aux actions du Club, leur rôle a porté sur l'information des lycéens et étudiants sur les techniques de recherche de stage ou d'emploi ainsi que sur la découverte de l'entreprise.

Le Club AJE qui est affilié à l'Association Nationale Jeunesse et Entreprises, a répondu présent à de multiples invitations pour s'associer aux travaux ou réunions initiés au plan national.

2009 : RENFORCER SON ENGAGEMENT AU SERVICES DES JEUNES ET DES ENTREPRISES D'AQUITAINE

Joël Confoulan a rappelé que c'est la volonté des partenaires qui encourage le Club à poursuivre dans cette voie.

En 2009, le Club veut amplifier ses actions dans le domaine de la relation éducation-entreprise, pour les raisons suivantes :

- l'exploitation du résultat de l'enquête sur les métiers porteurs d'emplois réalisés en 2008 va déterminer des actions concrètes en faveur des jeunes ;
- la signature le 6 janvier 2009 d'une nouvelle convention de partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et l'Association Jeunesse et Entreprises (AJE) destinée à optimiser et soutenir leurs actions communes ;
- la crise, qui nous touche de près, fournit une formidable opportunité pour innover, inventer, créer de nouvelles activités et développer ainsi de nouveaux modèles économiques en donnant à l'entrepreneur la place qu'il mérite. Sans oublier de sauvegarder toute la place indispensable et vitale à la dimension humaine dans notre économie.

Parmi les actions initiées, les Challenges Jeunesse et Entreprises 2009 ont permis à des élèves de la classe de BTS Comptabilité et Gestion des Organisations du Lycée-Saint Joseph de Tivoli, accompagnés par leur professeur Madame Escala, sous la houlette du chef d'établissement, Michel Grac, fidèle soutien du club aquitain depuis plusieurs années :

- de « s'immerger » dans l'entreprise ;
- d'initier puis d'établir un contact privilégié avec un entrepreneur ;
- de devenir « ambassadeurs de l'entreprise » visitée et valorisée au travers du dossier, soumis à un jury déterminant

LE CV DE GILLES CASSY



- Mastère en Sciences de gestion et management, spécialité création, reprise d'entreprise et entrepreneuriat, Université Montesquieu-Bordeaux IV ;
- Mastère spécialisé « Management des entreprises patrimoniales et familiales », Ecole Supérieure de Commerce de Pau ;
- Expériences professionnelles : métallurgie, industrie pharmaceutique, alimentation animale ;
- **Secrétaire général du Club AJE Aquitaine ;**
- Ancien rugbyman.

« Transmettre ma passion et jouer collectif pour aider la jeunesse à réussir le match de leur vie professionnelle. »

les lauréats, et présentée au Salon des entreprises précédant la remise des prix.

Concernant la DP3 dans les collèges, l'objectif fixé est de finaliser le partenariat entre les quatre partenaires pressentis : l'Inspection Académique, le Conseil Général de la Gironde, le Club Jeunesse et Entreprises d'Aquitaine et son partenaire délégué l'association EGEE.

Par ailleurs le Club envisage d'organiser des réunions d'informations et d'échanges où seraient invités des membres des équipes éducatives et pédagogiques. À cette occasion, les dirigeants d'entreprises présenteraient les possibilités et dispositifs d'accueils des enseignants et des élèves.

Le Club a décidé de s'engager aux côtés d'un projet exemplaire à l'initiative du Lycée de Blanquefort : la Caravane des métiers. C'est une expérience inédite de promotion des métiers auprès des collèges. Une convention va être signée pour formaliser ce partenariat.

Enfin, au service de ces nombreuses actions, une communication dynamique va être développée, grâce notamment à la création du futur site Internet du Club AJE Aquitaine à laquelle seront associés des élèves d'une école spécialisée.

Le dialogue entre les jeunes et l'entreprise que le Club AJE Aquitaine souhaite développer s'est notamment concrétisé à l'issue de l'assemblée générale par la candidature spontanée du jeune étudiant Nabil S. pour siéger au sein du conseil d'administration majoritairement constitué de professionnels. ■

CHALLENGES AJE 2009 :

1^{er} accessit pour Dariet Électricité présentée par les élèves du Lycée St Joseph de Tivoli

L'entreprise Dariet Électricité, et en particulier son dirigeant Yves Guillemaut, ont fait preuve d'une grande disponibilité pour les élèves, en les recevant et en échangeant avec eux sur son parcours au sein de l'entreprise et sur le devenir de celle-ci. L'entreprise a d'ailleurs reçu le 1^{er} accessit dans la catégorie « Pérennisation de l'entreprise » (voir Dossier Challenges), grâce à l'excellent travail réalisé par les élèves.

EN 2008, LES JEUNES ONT TROUVÉ ASSEZ FACILEMENT UN EMPLOI À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Au cours des deux dernières années, les trois quarts des entreprises ont embauché un jeune dont c'était le premier emploi. Une enquête qualitative, lancée à la fin 2008, montre que dans plus de la moitié des cas, les recrutements ont eu lieu dès la sortie de l'école. En 2008, presque la moitié des embauches, soit 45 %, s'est faite en CDI. Cette situation, qui ne saurait être maintenue en 2009, laisse présager l'importance de l'appel lancé par AJE, en faveur de l'emploi des jeunes, repris au début de ce journal.

L'OBJET de cette enquête est de fournir un premier aperçu des conditions d'insertion des jeunes à la fin de leur scolarité, en passant en revue divers aspects : durée d'insertion, niveau de qualification et pratiques de recrutement des entreprises.

DES DÉLAIS D'INSERTION COURTS

Si 55% des élèves sont recrutés immédiatement à la sortie de l'école, plus de 80% le seront dans un délai de moins de six mois. Seuls 4% d'entre eux n'ont pas trouvé d'emploi après un an de recherche. Le délai moyen d'attente est donc faible, et se situe aux alentours de 2,6 mois. Bien sûr, il s'agit d'une moyenne toutes qualifications confondues.

La question se pose de savoir si les délais d'insertion sont homogènes selon que les élèves finissent leur scolarité avec des diplômes plus ou moins élevés. L'enquête ne croise pas délai et qualification.

Cependant, la répartition des qualifications des embauches par les entreprises est quasi calquée sur celle des diplômes obtenus par les jeunes à la sortie de l'école. Les faibles différences constatées sont explicables par les incertitudes liées à la représentativité du panel.

Ainsi, la pointe à 28,5% des recrutements au niveau « bac+2 ou +3 » correspond au pic de même ampleur de la qualification des élèves en fin de scolarité. Une grande majorité des entreprises (70%) trouvent que les jeunes recrutés sont au même niveau de qualification que le personnel déjà en place.

Toutefois, un peu plus (19%) trouvent les nouveaux recrutements de niveau plutôt plus faible que plus élevé (11%).

Les structures de qualification des jeunes et de l'offre des entreprises sont parallèles

QUALIF. À L'EMBAUCHE	QUALIF. À LA SORTIE DE L'ÉCOLE **
Sans qualif. 16,7 %	18 %
CAP-BEP 18,4 %	18 %
Bac pro 20,1 %	22 %
Bac +2/3 28,5 %	28 %
Bac +4 16,3 %	14 %
QUALIF. MOYENNE * 2,1 % *	

* Sur une échelle de 0 (sans qualif.) à 4 (bac +4), passant par 2 pour « bac pro ».

** Estimation à partir des statistiques du ministère de l'Éducation nationale

En principe près de deux tiers d'entre elles préféreraient recruter au niveau juste nécessaire pour les besoins du poste à

Les modes de recrutement

Modes	Au moins une fois	Souvent
Petites annonces	47 %	18 %
ANPE/APEC	61 %	32 %
Ecoles	60 %	23 %
Anciens stagiaires	63 %	20 %
Quel que soit le mode	83 %	

Nota : ces chiffres sont issus d'un simple comptage c'est-à-dire que toutes les entreprises ont le même poids, qui ne dépend donc pas de sa taille.

On considère généralement comme une « galère » la recherche d'un emploi lorsqu'il s'agit d'un jeune en fin de scolarité. L'enquête montre qu'il convient de relativiser ce point de vue. Mais il ne s'agit que d'une vision globale de la situation de l'emploi en 2008. Se pose la question d'éventuelles divergences selon la qualification, comme souligné pour le délai d'insertion. Idem pour les modalités de recrutement des entreprises. La catégorie des jeunes qui sortent de l'école sans aucune qualification ou aucun diplôme mériterait un coup de projecteur spécifique.

pourvoir, et un bon tiers préférerait même un niveau supérieur. Néanmoins, elles sont nombreuses (70%) à tolérer un recrutement de niveau inférieur, qu'elles adaptent aux besoins du poste dans la moitié des cas par une formation maison, et pour l'autre moitié « sur le tas ».

RECRUTEMENT : TOUT AZIMUT !

Les entreprises ne restent pas inactives en matière de stratégie de recrutement. La deuxième partie de l'enquête porte sur les moyens utilisés pour rechercher les candidats. Quatre modalités étaient proposées dans l'enquête : le recours aux petites annonces, au service public de l'emploi, l'établissement de relations avec les écoles, et au recrutement d'anciens stagiaires.

Parmi les entreprises ayant participé à l'enquête, un grand nombre, soit 83%, ont utilisé au moins une de ces pistes de recherche. Le tiercé dominant est, dans l'ordre et dans un mouchoir de poche, le recrutement d'anciens stagiaires (63%), suivi du recours à l'ANPE ou à l'APEC (61%), puis des relations avec les écoles (60%). Néanmoins, les petites annonces restent utilisées dans près de la moitié des cas. Le service public de l'emploi l'emporte largement par la fréquence du recours, avec 32% des cas.

Par ailleurs, 45% des entreprises ont cité spontanément d'autres modes. En premier, des recrutements d'intérimaires, puis les candidatures spontanées, et ensuite par relations.